# Communiqué de presse Damien ADAM
## Député de la Seine-Maritime

ASSEMBLÉE NATIONALE

## *Rouen dans la 1ère vague de déploiement du Cell Broadcast. Objectif : lancement en septembre*

Rouen, le 11 mars 2021

C'était l'une des principales mesures présentées dans son rapport sur l'incendie de Lubrizol et retenue par le Gouvernement. En septembre dernier, un an après l'incendie de Lubrizol, Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur et Barbara POMPILI, ministre de la Transition Écologique, annonçaient à l'occasion d'un déplacement à Rouen, **le déploiement du nouvel outil d'alerte et d'information de la population basé sur la technologie du "Cell Broadcast" à partir de 2022 en France.**

Le 25 février dernier, le député Damien ADAM a reçu la confirmation de l'intégration de la Métropole de Rouen à la 1ère vague de déploiement de cette technologie. Plusieurs échanges avec le gouvernement ont permis de fixer l'objectif d'un déploiement au 4e trimestre 2021, avec l'objectif de lancement de l'expérimentation en septembre sur le territoire métropolitain.

**Qu'est-ce que le Cell Broadcast ?**

Concrètement, les alertes par diffusion cellulaire prennent la forme de messages prioritaires qui s'affichent en simultané sur tous les mobiles, même verrouillés. Un système qui présente de nombreux avantages. D'abord, il n'est pas utile de connaître les numéros des destinataires car les messages sont envoyés au niveau d'une "cellule télécom", qui permet de capter tous les mobiles situés dans une zone géographique donnée. Enfin, le système est opérationnel même lorsque les réseaux voix ou données sont saturés car ils utilisent des canaux spécifiques.

**Pallier aux lacunes des outils actuels**

Ce nouveau système viendra donc bientôt pallier les lacunes des outils déjà existants, à l'image du dispositif d'alerte par sms récemment lancé par la Métropole Rouen Normandie ou l'application mobile "SAIP" du gouvernement qui permet d'être notifié dès la survenue d'un incident. En effet, ces outils ne sont malheureusement ni fiables ni viables car ils ne permettent pas de toucher l'ensemble de la population - une inscription ou le téléchargement d'une application mobile étant nécessaires en amont - une connexion au réseau mobile ou à Internet est indispensable pour être notifié d'un incident en cours.